



Le CRA-W présente sa nouvelle structure

La semaine dernière avait lieu à Gembloux, en présence d'un imposant parterre de personnalités, la présentation officielle de la nouvelle structure du Centre Wallon de Recherches Agronomiques – le CRA-W. Présentation officielle car dans les faits, cette nouvelle structure est opérationnelle depuis le début de l'année 2010.

Pourquoi le CRA-W a-t-il jugé nécessaire de modifier sa structure ? Pour répondre aux nouvelles attentes de l'agriculture et de la société. La recherche agronomique a en effet notamment pour spécificité de répondre à des attentes socio-économiques « fortes » autour de thématiques qui sont de son ressort : alimentation, agriculture, environnement, développement durable. Il lui revient aussi de traiter d'objets complexes tels que les prairies ou les pratiques agricoles.

Ces spécificités, explique le directeur général du centre, Jean-Pierre Destain, ont pour consé-

quence une adaptation nécessaire à des contextes changeants : voyons le poids croissant des préoccupations environnementales et de la sécurité alimentaire. Parallèlement, une approche pluridisciplinaire devient indispensable.

En outre, le Gouvernement wallon n'a jamais dissimulé que le CRA-W « constitue à ses yeux un instrument privilégié pour placer la Wallonie agricole en tête du progrès technique, économique et sociétal et pour garantir une présence effective de la Région au niveau national et international en matière d'exportation agricole ».



Jean-Pierre Destain, directeur général f.f. du CRA-W

La nouvelle structure du CRA-W a dès lors été réfléchie et mise en place en fonction de ces enjeux.

Cinq axes de recherche

Le Centre compte répondre à l'aide de ses moyens, à cinq axes de recherche :

L'amélioration du cadre de vie, la préservation de l'environnement, la production durable ;

L'amélioration de l'alimentation humaine, la préservation de la santé des consommateurs et la compréhension des comportements de ces derniers.

La diversification des produits et de leurs usages, l'amélioration de la compétitivité des producteurs et des entreprises. L'adaptation des espèces, des pratiques et des systèmes de production à des contextes changeants.

Et enfin, éclairer la décision des acteurs publics et privés.

Concrètement

Dans la pratique, le CRA-W occupe quelque 450 personnes dont plus de 150 scientifiques. En termes de superficie de recherche, le Centre travaille sur un domaine d'environ 300ha (champs d'expérimentation, vergers, serres, laboratoires...). Il possède trois implantations : Gembloux bien sûr, mais aussi Libramont et Mussy-la-Ville. Il y œuvre sur plus de 150 projets de recherche régionaux, nationaux et européens.

Partenariats

Le CRA-W développe de nombreux partenariats. Bien sûr avec les agriculteurs et horticulteurs. Mais aussi avec les administrations (dont bien sûr la DGRNAE-Direction générale de l'agriculture, des ressources naturelles

et de l'environnement). Autres partenariats développés : avec les Universités et Hautes Ecoles, les services agricoles des provinces, les entreprises, les Centres de recherche belges et étrangers.

Une agriculture écologiquement intensive

Le CRA-W classe les recherches auxquelles il se livre en 3 catégories :

Une recherche servant de base à une agriculture durable (adaptation) ;

Une recherche s'inscrivant dans le modèle de l'agriculture écologiquement intensive ;

Une recherche répondant à l'attente sociétale. Entendons par là : la qualité, la sécurité alimentaire, la santé, le bien-être animal et une recherche produisant des services écosystémiques.

Services et expertises

Outil comme il l'est, le CRA-W ne manque pas d'être sollicité pour des services et expertises en vue de nombreux clients et institutions.

ticides OMS et OMS/FAO, avant leur publication sur site web.

Les institutions nationales ont aussi recours aux expertises de CRA-W. Ainsi de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA). L'administrateur délégué de l'Agence, présent, a rendu hommage au travail du Centre.

Le secteur privé, agriculteurs et entrepreneurs privés, des firmes pharmaceutiques et phyto, des firmes de développement d'aliments pour bétail sollicitant aussi services et expertises du CRA-W.

Enfin, les fédérations professionnelles, dans l'agroalimentaire, les filières, etc. comptent bien sûr parmi les institutions ayant recours aux services et expertises du CRA-W. C'est le cas de la Fédération Wallonne de l'Agriculture, dont le Secrétaire Général Yvan Hayez a chaleureusement salué la collaboration permanente et de haute qualité que la FWA entretient avec le Centre de Recherches.

Au total, le Centre de Recherches Agronomiques de Gembloux peut, avec une légitime fierté, affirmer que les recherches

Des éloges unanimes

Parmi les personnalités qui se sont exprimées lors de la présentation de la nouvelle structure du CRA-W, le Ministre de tutelle Benoît Lutgen.

Celui-ci rappela que cette structure renouvelée est le fruit d'un important travail d'analyse, à différents niveaux, y compris parlementaire. La réorganisation s'est opérée dans la perspective de réduire le nombre de départements et de charges, d'accroître les économies d'échelle, l'objectif final étant d'améliorer le service aux agriculteurs, et à travers eux à l'ensemble de nos concitoyens.

« Il n'y aura pas d'agriculteurs sans Recherche énergiquement soutenue par les pouvoirs publics, comme elle l'est actuellement », souligna M. Lutgen rendant également hommage à l'ensemble du personnel du Centre.

Hommage aux compétences et à l'efficacité du Centre par M. Zain, un expert de l'OMS. Une collaboration fructueuse a eu lieu en

matière de spécification de pesticides notamment. Là comme dans tant d'autres domaines, le savoir-faire du CRA-W est universellement apprécié.

L'administrateur-délégué de l'Afsc, Gil Houins, est un grand connaisseur de Gembloux, de ses facultés et de son Centre de recherche. Après avoir procédé à plusieurs évocations à la fois personnelles et historiques – notamment l'ancien directeur Robert Biston – il plaida pour diverses et nécessaires synergies (LLN – GxAgro-Biotech – CRA-W) en ces temps d'austérité budgétaire.

Saluant le travail des laboratoires, notamment celui de Pierre Dardenne, Gil Houins adjura de ne pas écarter du revers de la main, les OGM, qui sont probablement porteurs de nombreuses perspec-

tives pour l'avenir.

Le Secrétaire Général de la FWA, Yvan Hayez, rappela combien le CRA-W, avec les facultés, ont dessiné le destin de notre Fédération en incitant celle-ci à s'installer à Gembloux. Il invita à ne pas perdre de vue l'autre grand centre agricole wallon (et namurois!) qu'est Ciney.

Yvan Hayez a aussi mis en évidence la collaboration au quotidien existant entre le Centre et la FWA, avec des partenariats importants au sein des filières. Il souligna aussi le rôle prépondérant joué par le Centre en termes d'accompagnement au fil des diverses évolutions de la Pac.

Pour l'avenir, il formula le vœu que le Centre devienne plus performant encore dans ses activités centrales que sont la recherche appliquée et la vulgarisation. M. Hayez se déclara enfin favorable aux nouvelles technologies « pour contribuer à l'épanouissement de l'humanité ».



Le CRA-W occupe 450 personnes et travaille sur un domaine de 300 ha

Ainsi parmi les institutions internationales, on épinglera la FAO (Organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture) et l'OMS (dont un représentant, M. Zain, était présent). L'OMS en l'occurrence a chargé le CRA-W de la revue finale, l'édition et le formatage des spécifications pes-

menées et l'expertise développée, les diverses missions d'expertise qui lui sont confiées au sein d'organismes nationaux et internationaux, ses certifications et laboratoires de références, soulignent une reconnaissance tant nationale qu'internationale de l'excellence du CRA-W.



Le nouvel organigramme du CRA-W

Le CRA-W se compose maintenant de 4 départements de recherches et d'un département de support. Chaque département de recherches sera divisé en 4 unités. Vous trouverez sur le site internet plus d'informations pratiques pour contacter le personnel de ces départements. Seuls les départements consacrés à la recherche scientifique seront ici, brièvement décrits.

Département Sciences du Vivant

Ce département a pour missions de préserver les ressources génétiques, optimiser les pratiques culturales, concevoir des produits nouveaux, protéger les cultures et l'environnement, améliorer les espèces par une compréhension approfondie du vivant, de son organisation, de sa complexité et de son fonctionnement.

Département Productions et filières

Les recherches de ce département visent une agriculture productive à haute valeur écologique.

Produire plus : des aliments, de l'énergie, des matériaux, des molécules dans un espace limité pour un revenu soutenu,

Produire autrement : diminuer l'intensité énergétique, développer la résilience, intégrer agriculture et écosystèmes,

Produire autre chose : services écologiques, service carbone.

Département Agriculture et milieu naturel

Les missions de ce département sont

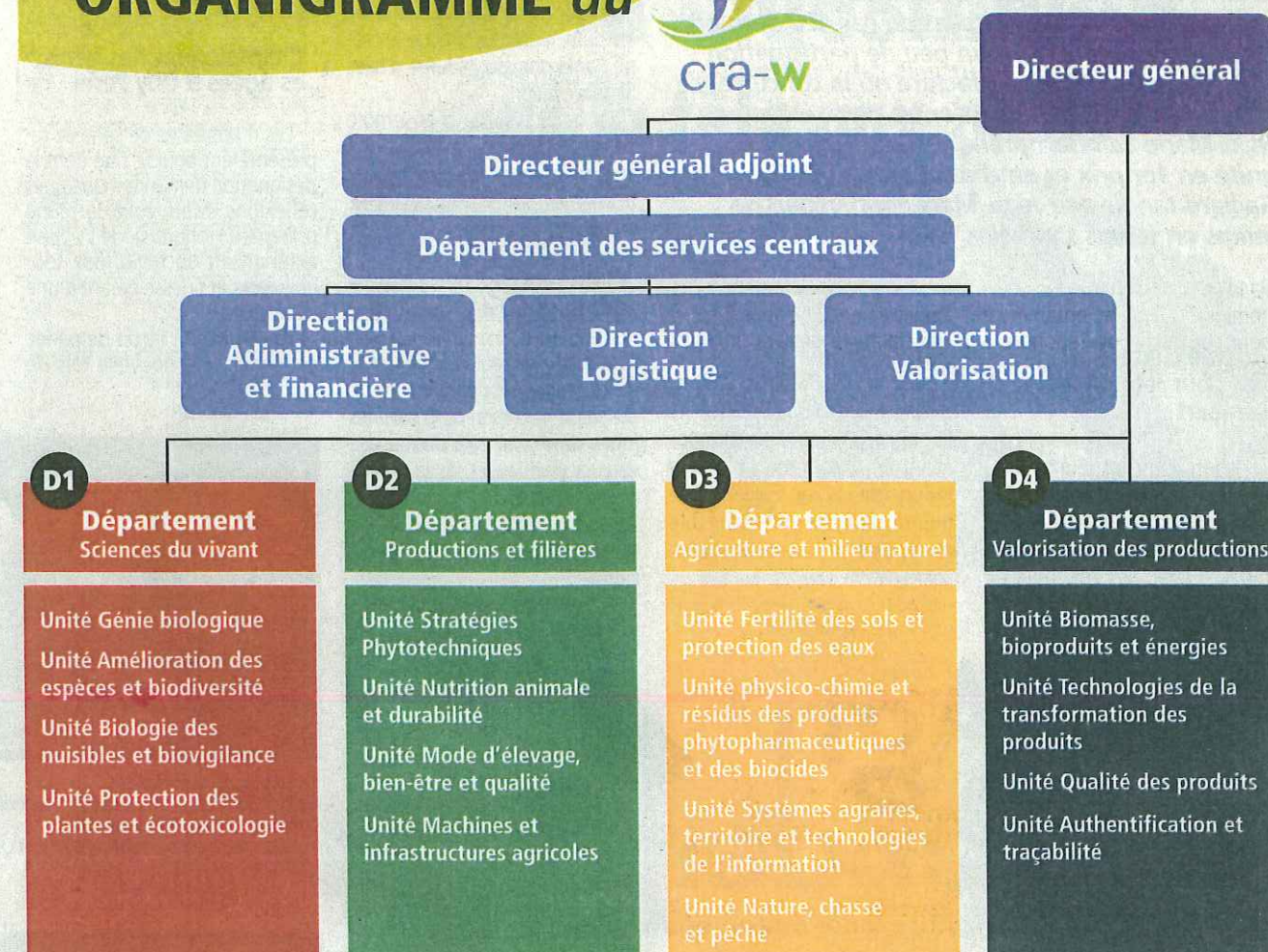
- d'optimiser les pratiques agromonomiques en vue d'assurer la rentabilité de l'agriculture, préserver l'environnement et la santé du consommateur,

- d'identifier des systèmes agraires répondant aux attentes sociétales dans un souci de développement durable.

Département Valorisation des productions agricoles

Les recherches de ce département consistent à caractériser les productions et diversifier les filières de l'agriculture wallonne afin d'une part de maintenir une durabilité de la production et d'autre part, d'assurer aux consommateurs un approvisionnement suffisant des produits sains et de qualité.

ORGANIGRAMME du



Jean Marot : l'impact **sociétal** de l'agriculture a besoin de données **scientifiques**, objectives, transparentes et désintéressées

Il revenait à Jean Marot, Inspecteur général de la DGARNE, de tirer les conclusions de la séance de présentation des nouvelles structures du CRA-W. Il indiqua d'entrée que la DGARNE a besoin d'un CRA-W de plus en plus performant et travaillant en synergie avec d'autres institutions scientifiques régionales et les institutions universitaires de la Communauté Wallonie-Bruxelles, y compris les Hautes Ecoles.

Les missions de la DGARNE

Pour ce qui concerne le secteur agricole dans son ensemble et dans ses relations avec le milieu humain et naturel, les missions de la DGARNE sont :

- de gérer les patrimoines naturels, agricoles et ruraux de la Région wallonne en terme de prévention, de protection et de remédiation;

- d'élaborer des axes de développement conformes aux déclarations de politique régionale gouvernementales dans les secteurs agricoles, sylvicoles et environnementaux, y compris les ressources naturelles;

- d'assurer le développement durable des secteurs économiques de la Région en assurant le respect des réglementations environnementales tant de leurs productions que dans les processus et les encourageant à maîtriser leur empreinte écologique tout en visant une production compétitive de qualité;

- d'assurer le développement durable, spécifiquement celui d'une agriculture et d'une sylviculture compétitive orientée vers la qualité et contribuer ainsi au dynamisme du monde rural, notamment dans le cadre de politique agricole commune;

- d'assurer les missions d'autorité liées à l'environnement, à l'agriculture et à la sylviculture, fixées par les textes législatifs;

- d'influencer les décisions des politiques régionales, nationales et internationales en y favorisant l'intégration des préoccupations agricoles, sylvicoles et environnementales;

- de garantir la protection et le développement de la biodiversité;

- d'élaborer les dispositions en matière de gestion des déchets, avec la prévention en priorité, ainsi que celles relatives à la protection et à l'assainissement des sols et sous-sols.

La DGARNE a besoin du CRA-W

Pour remplir ces missions, la DGARNE a besoin du CRAW. Elle a un besoin évident et important de données scientifiques les plus récentes. Elles doivent lui permettre de prendre les mesures adéquates et ce, en vue de mieux combiner les facteurs économiques, environnementaux et sociaux dans un objectif de développement durable.

Des exemples : l'établissement de mesures liées à la conditionnalité, le choix de mesures agri-

environnementales, le choix des mesures les plus adéquates en matière de PGDA, de lutte contre l'érosion, NATURA 2000, ... Nous avons besoin de normes sûres, applicables par les agriculteurs, performantes dans l'objectif poursuivi mais qui n'interdisent pas pour autant la rentabilité, ...

D'autres exemples : des voies de diversification, de valorisation, des pistes de réduction d'intrants ou plutôt d'une meilleure combinaison de ceux-ci en équilibre avec les potentialités du terroir...

Lors de sa dernière réunion, le Comité d'orientation et d'évaluation de la recherche agronomique (COERA) a examiné le rapport d'activité 2010 et le programme de recherche 2010-2012 du CRAW.

Dans son rapport le CRAW a défendu le concept d'agriculture « écologiquement intensive ». Le COERA a instamment demandé au CRAW de mieux expliciter ce concept tant vis-à-vis du secteur que de l'Autorité politique et, in fine, de la Société.

Dans ce cadre, le Comité souhaite qu'à l'avenir le CRAW s'implique davantage dans les actions de vulgarisation et de communication, notamment en délivrant des données scientifiques et des informations objectives issues des résultats de la recherche, particulièrement aux départements de la DGARNE responsables de la coordination des nombreux partenaires actifs dans l'encadrement technique, économique, environnemental et social de l'agriculture wallonne, et au delà de nos petites frontières, participant ainsi au rayonnement de notre région.

Son expertise doit aussi venir en appui éclairé et éclairant de

toutes les activités de promotion de l'agriculture. L'impact sociétal de l'Agriculture wallonne a besoin de données scientifiques objectives, transparentes et désintéressées qui permettent d'en faire un bilan irréfutable plutôt que de subir des impressions, qui font office de Vérité, trop souvent défavorables, voire négatives.

Autorités, administrations et même citoyens, nous prenons des mesures parfois drastiques pour résoudre un problème particulier sans avoir conscience que les mesures prises auront à moyen ou à long terme des conséquences négatives dans d'autres domaines, globalement plus dommageables. Un exemple : nous visons une réduction de l'azote au travers des

réductions d'apports de matières organiques et nous privons ainsi nos sols à l'avenir de matières structurantes et stabilisantes...

Nous avons donc besoin d'une recherche qui appréhende tous les problèmes de manière plus globale, plus systémique pour nous apporter des réponses techniques qui peuvent élargir nos horizons tant dans l'espace que dans le temps. [...]